

## HONORAIRES DE LOCATION

### HABITATION

**A la charge du bailleur** : 8% TTC du loyer annuel hors charges

Sans toutefois dépasser 8 €/m<sup>2</sup> (ou 10 €/m<sup>2</sup> en zone tendue) pour la visite, la constitution du dossier et la rédaction du bail et pour l'état des lieux - entremise offerte 3 €/m<sup>2</sup>

**A la charge du locataire** : 8% TTC du loyer annuel hors charges

Sans toutefois dépasser 8 €/m<sup>2</sup> (ou 10 €/m<sup>2</sup> en zone tendue) pour la visite, la constitution du dossier et la rédaction du bail et pour l'état des lieux 3 €/m<sup>2</sup>

### LOCAUX COMMERCIAUX, BOUTIQUES, BUREAUX, OU LOCAUX PROFESSIONNELS

16% HT du loyer annuel hors charges à la charge du preneur

### PARKING, GARAGE, CAVE, DEBARRAS

**A la charge du bailleur** : 100 € TTC

Pour la constitution du dossier, la recherche du locataire, la rédaction de l'acte et l'état des lieux

**A la charge du locataire** : 100 € TTC

Pour la constitution du dossier, la recherche du locataire, la rédaction de l'acte et l'état des lieux

### ESTIMATIONS LOCATIVE

Estimation orale

Gratuite

Estimation écrite (donation, estimation patrimoniale ou partage judiciaire) \*

forfait de 200 € à 400 €

**\*Gratuite en cas de signature  
d'un mandat ou dans le cadre  
d'un projet de location**

S.A.S au capital de 10 000€, dont le siège social est à Obernai 67210 - 6 Rue du Chanoine Gyss ; SIRET 830 086 435 00047

Carte professionnelle n° CPI 6701 2017 000 020 417 délivrée par la CCI Alsace Eurométropole

Garant : Allianz IARD - 1 Cours Michelet, CS 30051, 92076 Paris La Défense Cedex

Montant de la garantie Transaction : 110 000€ - Montant de la garantie Gestion : 500 000€ -

Montant de la garantie Syndic : 400 000€